

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES INONDATIONS
(P.P.R.I.)

COMMUNE : ETOILE SUR RHONE

PLAN DE ZONAGE
SECTEUR OUEST

ECHELLE : 1/5000

Novembre 2004

LEGENDE

- R1 ZONE INONDABLE DU RHONE "ROUGE", A PRESERVER
- R1e ZONE INONDABLE DU RHONE "ROUGE", ACCESSIBLE POUR BATIMENTS AGRICOLES D'ELEVAGE
- R1 ZONE INONDABLE DE LA VEORE OU DE L'OZON "ROUGE", A PRESERVER
- R2 ZONE "ROUGE" D'ECOULEMENT DE LA VEORE OU DE L'OZON, AVAL DE L'AUTOROUTE A7, A PRESERVER
- B1 B2 B3 ZONE INONDABLE "BLEUE", CONSTRUCTIBLE SOUS CERTAINES CONDITIONS
- LIMITE DE LA ZONE D'ALEA FORT
- LIMITE DE LA CRUE CENTENNALE
- LIMITE DE LA COMMUNE
- DIGUES DU RHONE (gestion syndicale)
- LIGNES D'ISO VALEUR DES COTES DE REFERENCE
- F100 : 125.35
NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU CENTENNALE (LT MINEUR) DU RHONE AU DROIT DU P.K. CONSIDERE (IGN 1969)
- F10 : 120.10
NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU DECENNALE (LT MINEUR) DU RHONE AU DROIT DU P.K. CONSIDERE (IGN 1969)
- 120 Point Kilométrique DU RHONE
- HAUTEUR D'EAU A LA CRUE CENTENNALE :
 - h > 1.0 m
 - 1.0 m > h > 0.5 m
 - h < 0.5 m

Les altitudes indiquées sont dans le repère IGN 1969, avec la relation, dans le secteur d'Etiole sur Rhône : Altitude IGN 1959 = Altitude NGF Orthométrique + 0.18 m.

